

500 parrainages : vote secret pour les citoyens mais public pour les maires. Délirant !



Parrainages : vote secret obligatoire pour les citoyens mais pas pour les maires. Délirant !

Comment le **Conseil constitutionnel** a-t-il pu obliger les maires à rendre public leur parrainage, alors que le Code électoral oblige tout citoyen à préserver le caractère secret de son vote ? Deux poids, deux mesures.

« Le passage par l'isoloir est obligatoire dans tous les cas afin de garantir le caractère secret et personnel du vote »

<https://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter/Fonctionnement-d-un-bureau-de-vote#:~:text=Le%20passage%20par%20l'isoloir,%C3>

%A9lectorale%20qu'il%20lui%20pr%C3%A9sente.

La République marche sur la tête et **François Hollande, qui a supprimé l'anonymat des parrainages**, est un irresponsable, véritable contre-modèle de démocratie.

Cette décision aussi stupide que contraire à l'esprit démocratique du vote citoyen mène à des situations ahurissantes, qu'il n'était pas difficile de prévoir pour tout individu d'intelligence moyenne. Mais nous avons des élus et des décideurs particulièrement attardés depuis quelques décennies.

Il y a un siècle, nous étions la première nation du monde, nous voilà relégués dans les bas-fonds, ruinés et au bord du chaos racial. C'est dire l'intelligence de nos élites dirigeantes.

À 13 jours de la clôture des parrainages, nous constatons des situation aberrantes, indignes d'une vraie démocratie.

Anne Hidalgo qui pèse 2 % des intentions de vote obtient plus de 1000 parrainages.

Des candidats trotskistes, qui ne représentent qu'eux-mêmes, ont leurs 500 signatures.

Mais Marine ou Éric Zemmour, qui pèsent à eux deux le tiers de l'électorat, sont loin du compte.

Zemmour a bien 500 promesses mais n'a que **291 parrainages enregistrés au Conseil constitutionnel.**

<https://www.europe1.fr/politique/eric-zemmour-o>

[btiendra-t-il-ses-500-parrainages-je-nen-ai- aucune-certitude-confie-t-il-4094946](#)

Les maires ont peur. Peur de perdre leurs subventions, peur de perdre leur majorité municipale et peur des repréailles dans les villes à forte proportion d'immigrés.

C'est beau le vivre-ensemble. C'est beau le multiculturalisme. Quel bel enrichissement démocratique !

Comment une élection présidentielle pourrait-elle être légitime si des candidats représentant des millions d'électeurs ne peuvent pas se présenter ?

« Les maires sont sous la pression de leur parti politique, des communautés de communes, des régions, des départements » dit Zemmour.

Les Athéniens ont inventé la démocratie cinq siècles avant J.-C. mais 2500 ans plus tard, nous en sommes à la piétiner par la faute d'un Président irresponsable, que le Conseil constitutionnel n'a pas osé contredire. Pitoyable !

Il faut dire que François Hollande avait nommé **Laurent Fabius** à la tête du Conseil constitutionnel en mars 2016, alors que la loi rendant les parrainages publics a été votée en avril 2016.

En politique, toute nomination ou petite faveur n'est jamais gratuite et mérite un renvoi d'ascenseur.

Jacques Guillemain